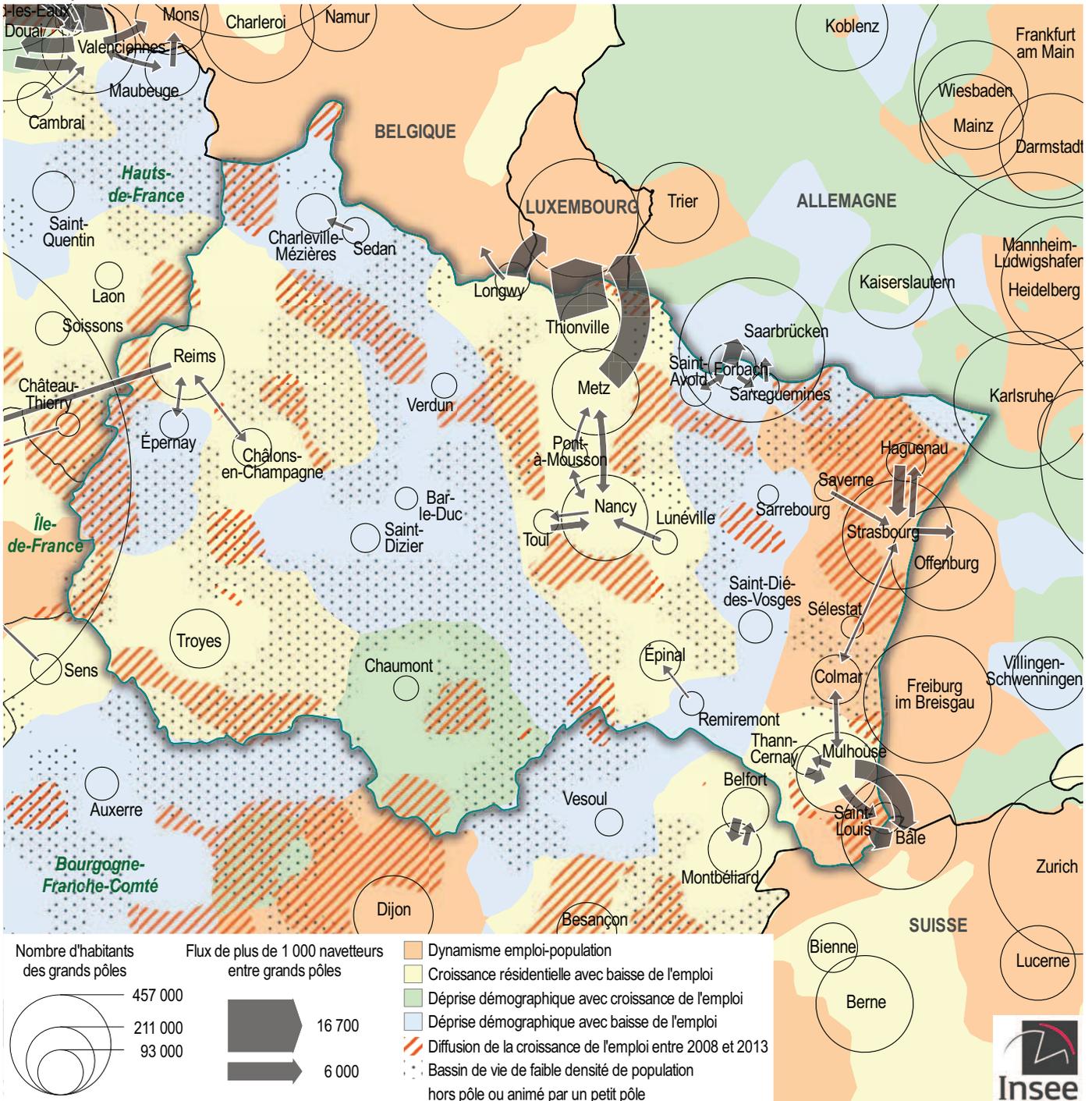


**1 Régimes de croissance, armature urbaine et principales attractions**

Carte de synthèse



© Les contributeurs OpenStreetMap - Insee 2016

Sources : Insee, Estel 2008 et 2013, recensements de la population 2008 et 2013 ; Eurostat ; OFS (Office fédéral de la statistique suisse), STAT-TAB.

**Avertissement :** cette carte de synthèse traduit en « faits stylisés » les principaux constats faits dans les cartes thématiques qui portent sur l'armature urbaine et l'organisation en pôles, les attractions dominantes entre pôles, les interactions entre les dynamiques démographiques et les évolutions de l'emploi. La raison d'être de cette carte est de donner une représentation simplifiée et modélisée du territoire, à la fois de ses structures et de ses dynamiques socio-économiques majeures.

Les données mobilisées ne sont pas toujours rigoureusement comparables avec les pays voisins, voire pas toujours disponibles ; des approximations ont été nécessaires. Le lecteur intéressé peut toujours, pour une vue plus complète de tel ou tel aspect, retourner aux cartes thématiques de cet atlas cartographique.

L'attention du lecteur est attirée sur les points suivants :

- la représentation de la population des grands pôles par des cercles proportionnels repose sur des concepts différents de part et d'autre des frontières nationales. Du côté français, les grands pôles sont identifiés à partir de la définition de l'Insee, comme des unités urbaines d'au moins 10 000 emplois. À l'étranger, ce sont les données sur les aires urbaines fonctionnelles d'Eurostat qui sont utilisées.
- en raison de l'indisponibilité des données de l'autre côté des frontières nationales, seuls les flux de navetteurs résidant en France peuvent être représentés.
- la représentation des régimes de croissance emploi-population repose sur une typologie réalisée au niveau des zones d'emploi et des territoires voisins retenus. Les contours en ont été schématisés.
- l'identification des zones de diffusion de la croissance de l'emploi autour des pôles et celle des bassins de vie peu denses sous faible influence urbaine - comme approximation du rural - n'est possible que pour la France, du fait de l'indisponibilité de telles données chez nos voisins.